

Consommations, ventes et prix du tabac : une perspective européenne

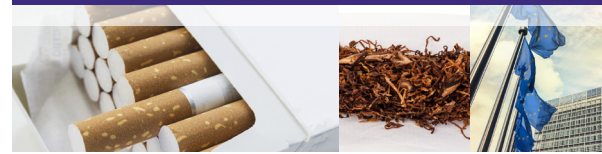
Aurélie
Lermenier-
Jeannet

Comparer les niveaux de consommation de tabac au niveau européen et dans les principaux autres pays occidentaux (États-Unis, Canada, Nouvelle-Zélande et Australie, entre autres) apparaît particulièrement intéressant. C'est aussi un exercice complexe, d'autant plus si l'on confronte ces niveaux avec les prix pratiqués dans les différents pays. Il n'existe en effet pas d'enquête internationale permettant de connaître la prévalence du tabagisme pour la population de chacun de ces pays pour une même année, et a fortiori pas d'étude sur les prix en vigueur. Ainsi, la comparaison ne peut s'effectuer qu'à partir de la mise en regard d'enquêtes nationales ou supranationales limitées, qui n'ont pas forcément lieu en même temps ou selon la même méthodologie.

Néanmoins, plusieurs sources peuvent être mobilisées pour donner un aperçu des consommations de tabac au sein des pays occidentaux. Il s'agit en premier lieu des enquêtes de prévalence. L'Eurobaromètre spécial tabac (TNS Opinion & Social, 2017) pour les pays de l'Union européenne (UE), malgré ses limites¹, et les données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), issues des enquêtes nationales, pour les autres pays fournissent quelques éléments. L'enquête ESPAD (European School Project on Alcohol and other Drugs), menée dans une quarantaine de pays européens depuis 1999 auprès des jeunes scolarisés de 16 ans, apporte un éclairage sur les usages de tabac des plus jeunes.

Par ailleurs, venant compléter ces chiffres de prévalence, la Commission européenne rend publiques chaque année des données sur les mises à la consommation de tabac, c'est-à-dire les volumes de cigarettes et de tabac fine coupe² (autrement dit de tabac à rouler) vendus sur le territoire de chaque pays de l'UE. Ce sont aussi les chiffres fournis par la Commission qui permettent de faire le point sur les prix moyens du tabac pratiqués dans chacun des États européens³. Il demeure difficile de réunir ces deux types d'information pour les autres pays occidentaux, mais un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) datant de 2015 (WHO, 2015) permet d'obtenir des points de comparaison utiles sur les prix des cigarettes, dans les pays anglo-saxons notamment.

Ce numéro de *Tendances* analyse les prévalences d'usage et les niveaux de prix au niveau européen.



L'objectif de ce numéro de *Tendances* est donc de rassembler ces diverses données, en s'appuyant notamment sur la représentation cartographique, pour offrir une comparaison entre les différents pays et mettre ainsi en perspective la situation française.

■ Les Français parmi les plus consommateurs

En 2017, environ un quart des Européens de 15 ans et plus déclarent être fumeurs quotidiens de tabac, avec une grande hétérogénéité des prévalences, entre la Suède, où seuls 5 % de la population déclare fumer du tabac (le tabac oral, dénommé « snus », et interdit dans le reste de l'UE depuis 1992, y est préféré, ce qui explique en partie ce chiffre faible), et la Bulgarie, où plus d'un tiers des habitants fument tous les jours (carte 1). Selon l'enquête Eurobaromètre tabac, la France, avec 33 % de fumeurs quotidiens, se situe à un niveau très élevé de tabagisme comparé à la moyenne européenne (24 %), particulièrement avec les pays voisins. En tenant compte d'un intervalle de confiance d'un peu moins de trois points, ce sont au minimum 30 % des

1. L'échantillon de l'Eurobaromètre dans chaque pays avoisine les 1 000 individus, ce qui entraîne une marge d'incertitude sur les résultats, de l'ordre de quelques points de pourcentage. Par ailleurs, aucune indication sur le taux de participation à l'enquête n'est donnée ; on ne peut donc exclure qu'il y ait un biais de sélection des personnes interrogées.

2. Selon l'article 275E du Code général des impôts, est considéré comme tabac fine coupe le « tabac coupé ou fractionné d'une autre façon [...] qui est susceptible d'être fumé sans transformation industrielle ultérieure », c'est-à-dire destiné principalement à rouler les cigarettes. En France, le tabac à rouler constitue environ 96 % du tabac fine coupe vendu dans le réseau buraliste (le reste étant utilisé pour fumer la pipe) ; cette dénomination, plus courante, sera donc utilisée dans cette note.

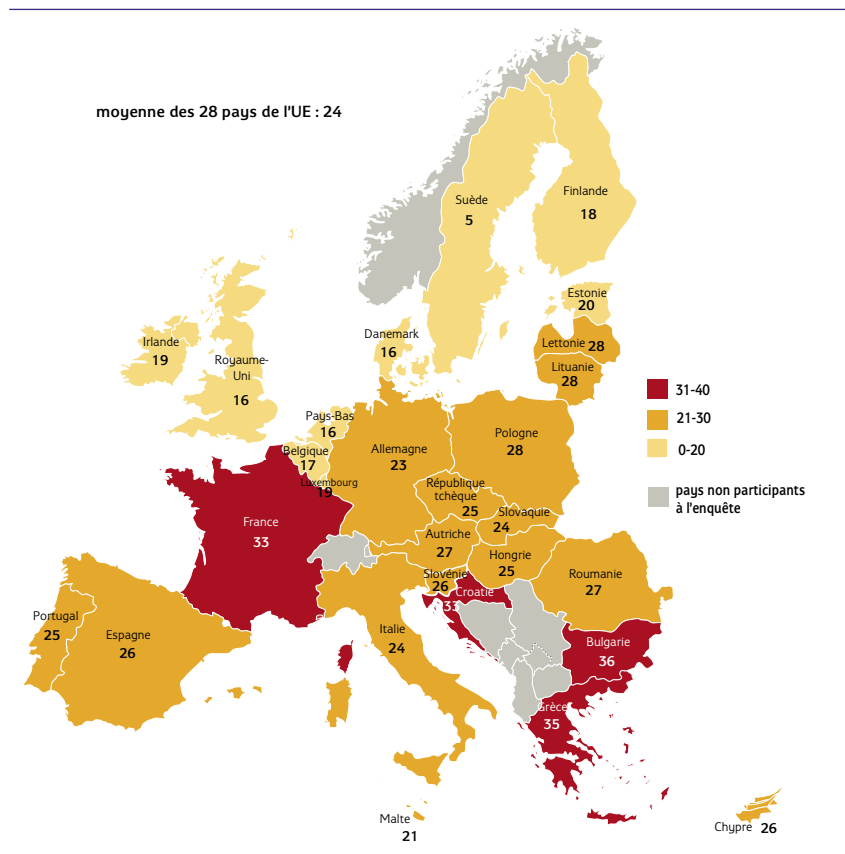
3. L'ensemble de ces données est disponible à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/taxation_customs/business/excise-duties-alcohol-tobacco-energy/excise-duties-tobacco_en.

Français de 15 ans et plus qui fume- raient chaque jour. Cette part est supé- rieure à celle observée dans l'enquête Baromètre santé 2017 (27 %, contre 29 % en 2016 - écart significatif), qui concerne la tranche d'âge des 18- 75 ans (Pasquereau *et al.*, 2018). C'est d'ailleurs une constante des enquêtes Eurobaromètre tabac : elles semblent toujours surestimer la prévalence en France. Cet écart ne remet cependant pas en cause le constat d'un niveau d'usage plus élevé que dans la plupart des autres pays européens, notamment les pays voisins. Toutefois, les récentes évolutions à la baisse observées au niveau français pourraient, si elles se poursuivent, remettre en question la place de la France dans le classement.

La comparaison peut être élargie aux autres pays occidentaux, et notam- ment aux pays anglo-saxons, à l'aide des chiffres rassemblés par l'OCDE⁴. Ainsi, en 2015, 11 % des habitants des États-Unis âgés de 15 ans et plus déclai- raient fumer quotidiennement, comme en Islande ; c'était le cas de 15 % des Néo-Zélandais. Selon des données plus anciennes, 13 % des Australiens et 15 % des Canadiens consommaient du tabac chaque jour en 2013. Toutes ces prévalences tabagiques sont nette- ment moindres que celles enregistrées en France via le Baromètre santé. Par ailleurs, en termes d'évolution, le tabagisme a été en France relativement stable ou en très léger recul sur la pé- riode 2000-2015, alors que les autres pays semblent être parvenus à nette- ment le réduire, avec des baisses allant d'un quart à près de 50 % en Islande (- 49 % entre 2000 et 2013), en Aus- tralie (- 35 %), aux États-Unis et au Canada (- 28 % et - 34 %), en Nou- velle-Zélande (- 38 %), en Irlande et au Royaume-Uni (- 42 % et - 26 %). Le net recul du tabagisme observé entre 2016 et 2017 dans le Baromètre santé est peut-être le signe que la France ini- tie une dynamique de baisse similaire, même s'il faut attendre les prochaines enquêtes pour le confirmer.

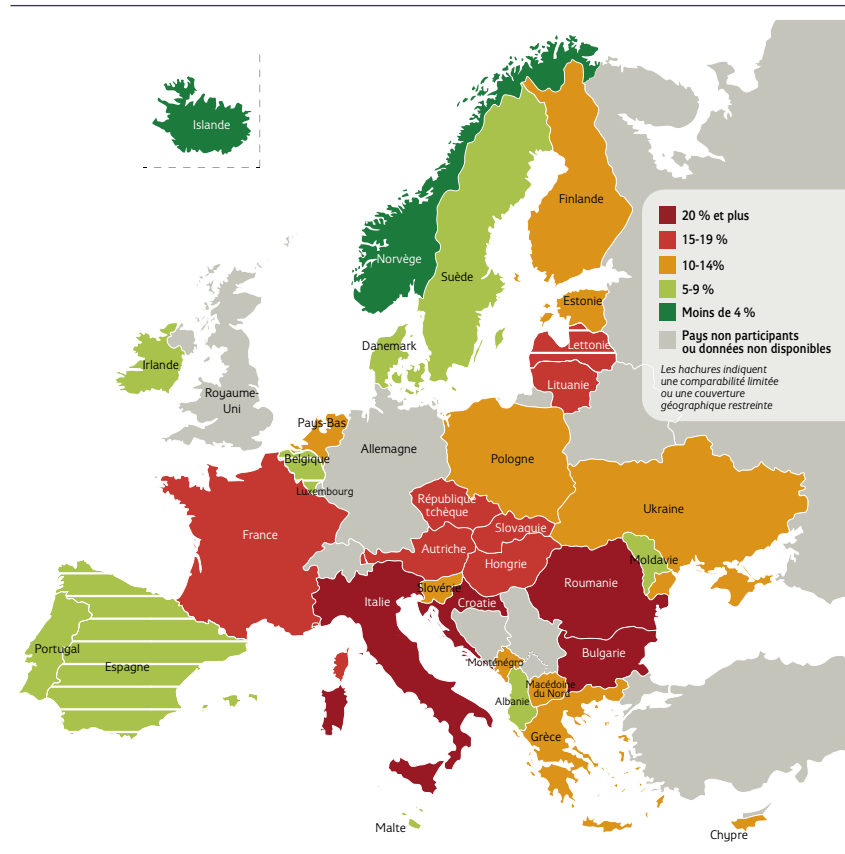
Bien que l'Hexagone se distingue aussi par des niveaux élevés de consom- mation chez les jeunes, la situation appa- rait un peu moins contrastée concer- nant les élèves de 16 ans : ils sont 26 % à avoir consommé du tabac durant le mois précédant l'enquête, alors que la moyenne des pays participants s'établit à 21 %. La proportion de fumeurs quo- tidien au cours de cette même période est de 16 % (carte 2), contre 12 % pour l'ensemble des pays participants (The ESPAD Group, 2016).

Carte 1. Prévalence de l'usage quotidien de tabac parmi les 15 ans et plus, dans les pays de l'Union européenne, en 2017 (en %)



Source : Eurobaromètre spécial tabac n° 458 (Commission européenne)

Carte 2 - Prévalence de l'usage quotidien de tabac parmi les jeunes de 16 ans, dans les pays européens, en 2015 (en %)



S'il existe certaines correspondances entre la situation du tabagisme parmi les adultes et parmi les jeunes scolarisés de 16 ans, il n'y a pas d'adéquation complète entre les deux cartes. Ainsi, la péninsule Ibérique est plutôt dans la moyenne haute des usages pour ce qui est des adultes alors que le tabagisme des jeunes y apparaît sensiblement inférieur à la moyenne européenne ; à l'inverse, les jeunes Italiens sont très consommateurs, mais ce n'est pas le cas parmi leurs aînés.

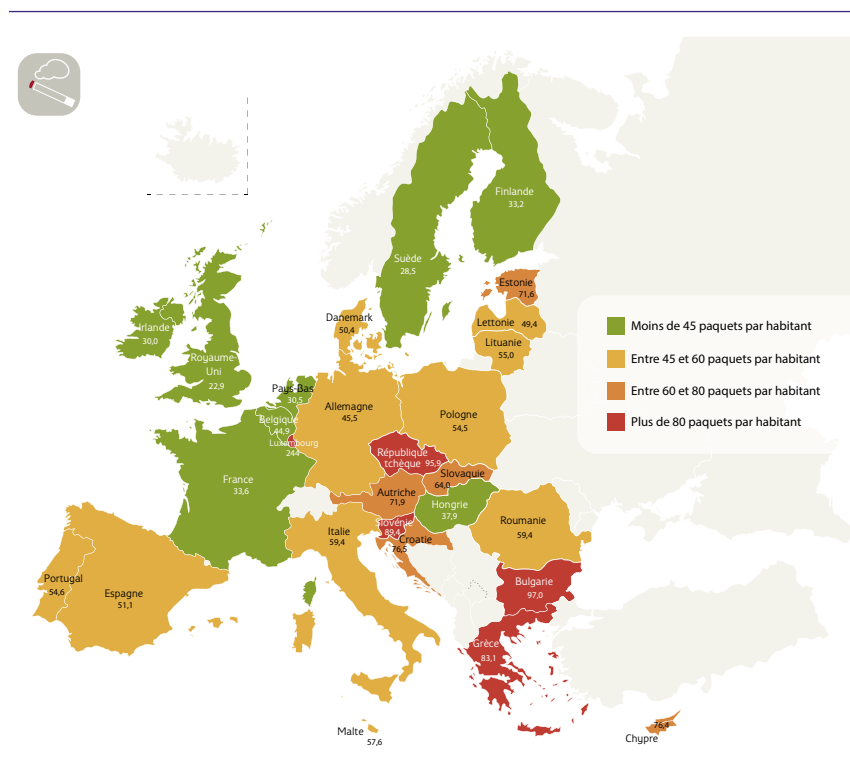
■ Les ventes de tabac reflètent imparfaitement la consommation

Les usages de tabac peuvent également être mesurés par les mises à la consommation, autrement dit les quantités commercialisées ou les ventes, dans chaque État. Ces mises à la consommation reflètent uniquement les ventes réalisées dans le réseau officiel (en France, les bucalistes et revendeurs autorisés), que les achats soient effectués par des fumeurs de ce pays ou par des étrangers. Pour pouvoir comparer des pays qui n'ont pas la même taille en termes de population, ce volume mis à la consommation est rapporté au nombre total d'habitants de chaque État afin d'obtenir un indicateur standardisé, exprimé en nombre de paquets de 20 cigarettes (carte 3a) et en grammes de tabac à rouler (carte 3b) par habitant dans l'année.

Sachant qu'elles représentent la majorité du marché du tabac dans la plupart des pays européens⁵, les ventes de cigarettes manufacturées par habitant reflètent assez bien les disparités observables pour les prévalences de consommation issues de l'Eurobaromètre 2017, hormis pour quelques exceptions dont fait partie la France. Ainsi, les pays d'Europe du nord et les îles britanniques se situent dans les niveaux les plus bas de mises à la consommation, en concordance avec les niveaux d'usage limités de leur population. À l'opposé, les ventes enregistrées en Bulgarie et en Grèce sont très élevées, en conformité avec les fortes prévalences d'usages relevées dans l'Eurobaromètre.

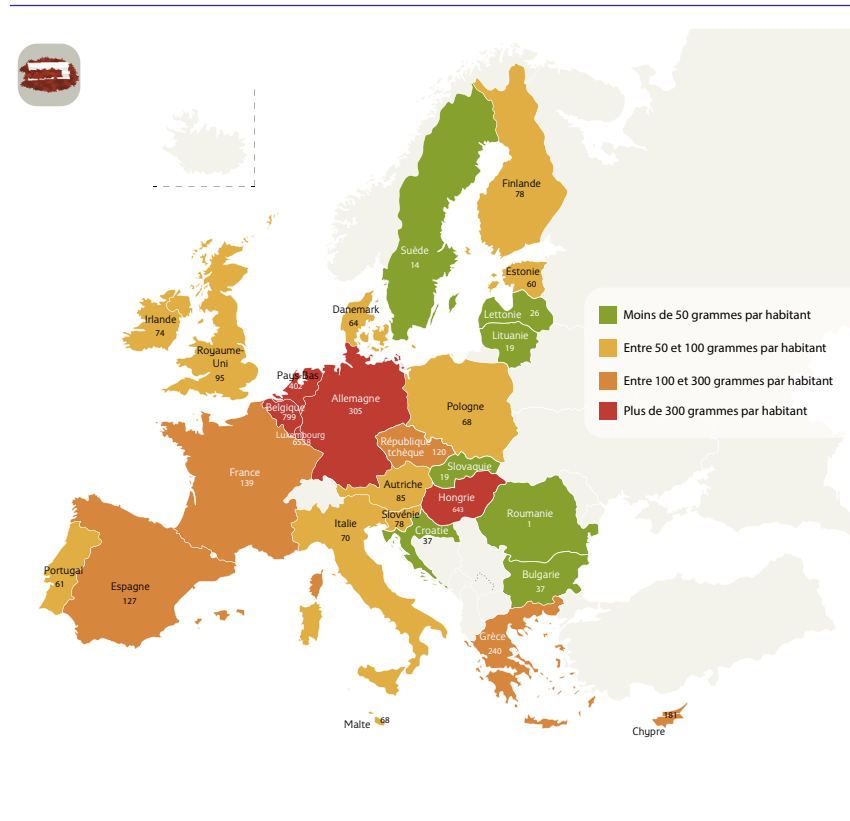
La géographie des ventes de tabac à rouler est plus difficile à interpréter en regard des niveaux de consommation issus de l'Eurobaromètre 2017. En moyenne, dans l'Union européenne, les ventes de tabac à rouler par habitant s'élèvent à 170 grammes par an, ce qui représente une quantité environ cinq fois moindre que pour les cigarettes.

Carte 3 a. Quantités de cigarettes mises à la consommation par habitant en 2016, dans les pays de l'Union européenne (en paquets de 20 cigarettes)



Source : Commission européenne
N. B. : le chiffre indiqué pour la Suède correspond à l'année 2015

Carte 3 b. Quantités de tabac à rouler mises à la consommation par habitant en 2016, dans les pays de l'Union européenne (en grammes)

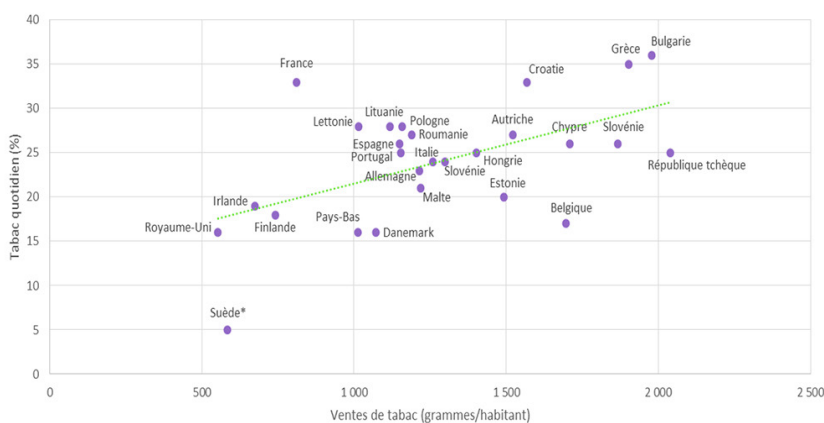


Source : Commission européenne
Tabac fine coupe : tabac non conditionné pour les cigarettes manufacturées mais pour rouler soi-même ou pour la pipe. En France, 96 % du tabac fine coupe est en fait du tabac à rouler.
N. B. : le chiffre indiqué pour la Suède correspond à l'année 2015

Ce niveau est plus important dans les pays du Benelux et en Allemagne, ainsi qu'en Hongrie et, dans une moindre mesure, en France, qui se situent tous parmi les plus bas niveaux de ventes de cigarettes (hormis le Luxembourg) : sous l'effet (des hausses) de prix des cigarettes, une partie des fumeurs se sont vraisemblablement tournés vers le tabac à rouler, meilleur marché⁶.

Pour éclairer la relation entre les ventes et la prévalence d'usage quotidien, le graphique 1 donne une représentation synthétique des pays en fonction de ces deux critères. De façon générale, une corrélation positive (courbe verte en pointillés) s'observe entre la prévalence d'usage et les ventes de cigarettes et de tabac à rouler, même si certains pays s'en écartent. Dans le cas de la Suède, il s'agit d'un artefact puisque les données concernent uniquement le tabac à fumer et que ce pays consomme, pour des raisons culturelles, plutôt du tabac oral (le « snus »), interdit dans le reste de l'UE. Par ailleurs, bien qu'il ne soit pas représenté sur ce graphique (car cela « écraserait » l'ensemble des autres pays), le Luxembourg occupe également une position très atypique. Dans ce petit État frontalier de l'Allemagne, de la Belgique et de la France, la population fume peu (19 % des Luxembourgeois de 15 ans et plus sont des fumeurs quotidiens, selon l'Eurobaromètre 2017), mais les ventes de tabac par habitant sont extrêmement importantes (les plus élevées de l'UE), sous l'effet du tourisme fiscal (achats réalisés par les étrangers qui s'approvisionnent ici en raison des prix très bas). Dans une bien moindre mesure, c'est aussi le cas en Belgique et en République tchèque, ou aux Pays-Bas et au Danemark, pays où les ventes de tabac apparaissent un peu plus élevées que ne le laissent supposer les niveaux d'usage de tabac. La situation de la France est inverse, avec des ventes au-dessous de la moyenne européenne (811 grammes de tabac par habitant, soit moitié moins que la moyenne européenne hors Luxembourg), malgré un tabagisme quotidien qui concerne plus d'un quart de ses habitants. Ceci s'explique par l'importance des achats hors du réseau des buralistes, en particulier les achats transfrontaliers, puisque la contrebande apparaît relativement circonscrite en France (Lalam *et al.*, 2012). Ainsi, selon l'enquête ATLAS 2016, un fumeur sur cinq achète toujours, presque toujours ou souvent dans un commerce à l'étranger (Lermenier-Jeanet et Palle, 2018). La Croatie, la Grèce et la Bulgarie semblent être dans la même situation que l'Hexagone, avec des ventes moindres que ce que leur niveau de tabagisme laisse présager, pouvant indiquer qu'une part des achats passe par les canaux non officiels.

Graphique 1. Mise en perspective de la prévalence du tabagisme quotidien et des ventes de tabac (cigarettes et tabac à rouler) dans les pays de l'Union européenne



Source : Commission Européenne

Suède* : le chiffre indiqué correspond à l'année 2015

Note : pour des raisons de lisibilité du graphique, le Luxembourg n'a pas été reporté ; en effet, le niveau des ventes dépasse 10 000 grammes par habitant et « écrase » le nuage des autres pays.

■ Des prix très variables qui témoignent des disparités de niveau de vie

Chaque année, les pays de l'UE communiquent à la Commission européenne les prix moyens pondérés (pondération par les volumes de vente) pour les cigarettes et pour le tabac à rouler. Ce chiffre ne correspond pas au prix d'une marque de cigarettes en particulier pratiqué dans les bureaux de tabac ou les autres commerces qui en vendent, mais exprime les niveaux des prix du tabac en vigueur dans chaque pays.

Le tableau 1 (page 5) présente la hiérarchie des États européens selon le prix moyen pondéré courant (première colonne) et selon le prix ajusté sur le niveau de vie de leurs habitants (deuxième colonne). Le classement en fonction des prix courants fait apparaître une grande disparité entre pays mais aussi une césure très nette entre les États de l'Est (ex-bloc soviétique et Grèce), pour lesquels les prix sont au-dessous de 4 euros, et ceux de l'ouest de l'UE. Et au sein de ces pays de la partie occidentale de l'Europe, une distinction s'opère entre le Nord (pays scandinaves, îles britanniques et France particulièrement), où les prix dépassent les 6 euros, et le Sud. Seuls quelques pays, tels que l'Autriche et le Luxembourg, font exception à ce constat.

Toutefois, ce classement selon le prix courant du tabac ne tient pas compte des écarts de niveau de vie parmi les populations de l'UE. Pour ce faire, les prix moyens pondérés courants ont été corrigés par le produit intérieur brut exprimé en parité de pouvoir d'achat (PIB-PPP)⁷. Le prix ajusté pour chaque

pays est égal au produit du prix courant par un coefficient de correction égal au rapport entre le PIB-PPP moyen de l'UE et le PIB-PPP du pays⁸. La dispersion des prix ainsi corrigés apparaît moindre. La hiérarchie des pays s'en trouve aussi quelque peu modifiée, sans toutefois faire disparaître le clivage Est-Ouest : les prix se situent plutôt autour de 4 euros pour les États de l'est de l'Europe, tandis qu'ils sont aux alentours de 5 à 6 euros à l'ouest. Par ailleurs, l'examen des prix ajustés montre de façon flagrante que certains pays, comme le Luxembourg mais aussi l'Autriche ou l'Allemagne, pratiquent des prix du tabac particulièrement bas. En revanche, le Royaume-Uni et la France conservent des prix élevés après la prise en compte du niveau de vie, tandis que l'Irlande voit son prix quasiment divisé par deux. Enfin, le Portugal devient le troisième pays européen le plus cher pour le tabac compte tenu du niveau de vie de ses habitants.

La mise en regard des prévalences du tabagisme et des prix courants semble à première vue indiquer l'existence d'une relation décroissante classiquement observée entre prix et quantités. Dans les pays de l'est de l'UE, au niveau

6. Contrairement aux cigarettes, le prix moyen pondéré du tabac à rouler n'est renseigné que par une partie des États membres de l'UE. Toutefois, à titre d'exemple, on peut noter qu'au 1^{er} janvier 2018, en France, 20 grammes de tabac en cigarettes coûtent 6,81 €, contre 5,66 € pour le tabac à rouler ; en Allemagne, c'est 5,47 € contre 2,90 €, l'écart de prix étant quasiment identique en Belgique.

7. Les PIB-PPP des pays européens pour l'année 2017 en dollars américains sont disponibles en ligne par le biais de la Banque mondiale (<https://www.banquemondiale.org/>).

8. Par exemple, le PIB-PPP français est de 43 600 dollars US et celui de l'UE de 39 200 dollars US, ce qui donne un indice de correction du prix réel de 0,966. Le prix corrigé est ainsi égal à 6,81 € x 0,966 = 6,58 €, soit environ un euro de plus qu'en Grèce, où le prix courant est bien inférieur mais dont les habitants disposent de revenus moindres.

de vie plus faible, les prix sont plus bas et les prévalences plus élevées. Mais dès lors qu'on substitue les prix ajustés sur le niveau de vie aux prix courants, cette relation disparaît. Pour un même prix ajusté, la proportion de fumeurs peut varier du simple au double, comme dans le cas de la Belgique et de la Croatie (respectivement 17 % et 33 % de fumeurs quotidiens, selon l'Euro-baromètre tabac 2017). Les différences de prévalence du tabagisme entre pays caractérisés par des niveaux de vie encore très différents, des cultures et une histoire si dissemblables ne s'expliquent que marginalement par les écarts de prix.

D'autres facteurs interviennent aussi très probablement pour expliquer ces différences : l'importance et l'ancienneté de la politique antitabac (les pays d'Europe de l'Est, plus récemment entrés dans l'UE, ne disposent pas d'autant de lois antitabac et depuis aussi longtemps que la France ou le Royaume-Uni), les mesures de prévention, la répression des trafics...

Obtenir des données similaires sur les prix dans les autres pays occidentaux se révèle ardu. Toutefois, l'OMS a publié en 2015 un rapport qui permet d'approcher les niveaux de prix pratiqués ailleurs dans le monde. En 2014, le prix du paquet de 20 cigarettes le moins cher en Australie était de 14,65 dollars australiens (soit un peu plus de 9 euros), il était équivalent à environ 10 euros en Nouvelle-Zélande et à près de 8,50 euros en Islande et en Norvège. En revanche, les prix aux États-Unis et au Canada, deux États fédéraux, sont hétérogènes et ne sont pas renseignés dans le rapport de l'OMS.

■ Conclusion

Relativement aux pays de l'UE, tout particulièrement ceux de l'Europe de l'Ouest, ainsi qu'aux autres pays développés (anglo-saxons), la consommation de tabac apparaît particulièrement importante en France, et ce dès l'adolescence. La baisse sensible du tabagisme parmi les adultes entre 2016 et 2017 ne remet pas encore en cause ce constat. Les prix du tabac en France sont pourtant parmi les plus élevés de l'UE, bien plus que dans les pays voisins, même en tenant compte du niveau de vie des habitants. Par ailleurs, le volume des ventes de tabac chez les buralistes ne semble pas en adéquation avec la proportion de fumeurs.

Au vu de l'analyse menée, il semble donc subsister une sorte de paradoxe français en matière de tabagisme. Malgré une législation de plus en plus contraignante (voir encadré page 6),

Tableau 1. Prix moyen pondéré courant et ajusté du paquet de 20 cigarettes au 1^{er} janvier 2018, dans les pays de l'Union européenne (en euros)

Prix courants		Prix ajustés	
Bulgarie	2,55	Luxembourg	1,83
Lituanie	2,99	Autriche	3,61
Lettonie	3,03	République tchèque	3,70
Croatie	3,05	Lituanie	3,85
Slovaquie	3,13	Slovaquie	4,02
Pologne	3,19	Slovénie	4,17
Estonie	3,24	Estonie	4,23
République tchèque	3,31	Danemark	4,38
Roumanie	3,31	Allemagne	4,46
Slovénie	3,51	Pologne	4,50
Hongrie	3,52	Lettonie	4,53
Grèce	3,75	Pays-Bas	4,81
Chypre	4,28	Espagne	4,90
Portugal	4,40	Italie	4,94
Espagne	4,52	Suède	4,95
Autriche	4,59	Croatie	4,99
Luxembourg	4,60	Belgique	5,11
Italie	4,76	Hongrie	5,12
Malte	5,25	Chypre	5,13
Danemark	5,36	Bulgarie	5,19
Allemagne	5,47	Roumanie	5,30
Belgique	5,88	Irlande	5,45
Suède	6,00	Malte	5,49
Finlande	6,12	Grèce	5,57
Pays-Bas	6,16	Finlande	5,60
France	6,81	Portugal	5,65
Royaume-Uni	8,83	France	6,58
Irlande	10,07	Royaume-Uni	8,32

Source : Commission européenne (pour les prix courants) et Banque mondiale (pour les données permettant d'ajuster sur le pouvoir d'achat)

Note : Les prix courants renseignés en monnaie nationale ont été convertis en euros par la Commission européenne sur la base du taux de change en vigueur le 2 octobre 2017.

conforme quasiment en tous points aux exigences de la Convention-cadre de lutte contre le tabac (CCLAT) que le pays a ratifiée en 2004, avec de nombreuses restrictions d'usage, de publicité et d'accès (aux mineurs) ainsi que des prix élevés, la France n'est jusqu'en 2016 pas parvenue à infléchir durablement sa consommation de tabac. L'apparente contradiction entre des prix élevés et une prévalence qui reste forte s'explique d'une part par le moindre coût du tabac dans les pays voisins, qui favorisent les achats transfrontaliers⁹, et d'autre part, peut-être, par la politique appliquée aux augmentations de prix depuis 2004. Il a été démontré que pour faire baisser durablement la consommation, les hausses doivent être conséquentes et répétées (HCSP, 2012 ; Hill et Legoupil, 2018 ; The World Bank, 1999) ; or la France n'a pas toujours suivi cette dynamique.

Après les fortes augmentations de prix entre 2002 et 2004 (+ 1,40 euro, soit 39 %), à la suite desquelles la consommation avait nettement reculé, les prix ont stagné quelques années, avant de connaître, entre 2009 et 2014, des hausses modérées et progressives qui n'ont pas eu l'effet escompté. D'autres raisons peuvent aussi être évoquées pour expliquer cette persistance du tabagisme chez les Français : une faible application des mesures d'interdiction de vente aux mineurs (Diaz Gomez *et al.*, 2013 ; Le Nézet *et al.*, 2018) et de fumer dans les lieux publics, un remboursement des substituts nicotiniques longtemps resté partiel (Chevreul *et al.*, 2013), un tabagisme des femmes im-

9. La France disposant de frontières terrestres avec sept autres États, les fumeurs français peuvent plus aisément se procurer (légalement) du tabac à moindre prix à l'étranger que leurs homologues britanniques ou scandinaves.

portant, y compris pendant la grossesse (17 % de fumeuses quotidiennes au 3^e trimestre (Blondel *et al.*, 2017)), qui perdure comme un symbole d'émancipation et d'hédonisme...

La mise en place du Programme national de réduction du tabagisme 2014-2019 (ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, 2014), avec sa mesure symbolique, le paquet neutre standardisé, et les hausses de prix prévues par le Plan national de lutte contre le tabagisme jusqu'en 2020 pour atteindre 10 euros le paquet de 20 cigarettes¹⁰ pourraient entraîner un repli du tabagisme à long terme et mettre fin à cette singularité française. La représentation du tabac semble d'ailleurs avoir évolué pour les jeunes générations, qui ont une image du tabac extrêmement dégradée par rapport à leurs aînés (Obradovic,

2017), et le tabagisme quotidien parmi les adolescents de 17 ans a nettement reculé en 2017 (59 % d'expérimentateurs et 25 % de fumeurs quotidiens, contre respectivement 68 % et 32 % en 2014) (Le Nézet *et al.*, 2018). Parmi les adultes, les chiffres issus du Baromètre santé 2017 indiquent aussi une baisse significative en comparaison des niveaux observés entre 2010 et 2016, avec « un million de fumeurs de moins en un an »¹¹. Cette évolution devra se confirmer dans la durée pour rattraper le retard en termes de prévalence par rapport aux autres pays occidentaux.

10. Sous réserve que ces augmentations ne soient pas atténuées par les stratégies de l'industrie (réduire les marges pour « absorber » les hausses de prix) ou celles des fumeurs pour continuer à disposer de tabac moins cher (achats en dehors du réseau buraliste).

11. Dossier de presse du ministère de la Santé et de Santé publique France du 28 mai 2018 à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac.

Lutte contre le tabagisme en France : les dates clés de 2010 à 2018

Avril 2010	Arrêté du 15 avril 2010 : modalités du passage des avertissements sanitaires textuels aux messages visuels (photographie et texte) avec l'apposition des coordonnées de Tabac Info Service sur tous les paquets.
Avril 2011	Mise en application des messages sanitaires visuels sur les paquets de cigarettes ; un an après pour les autres produits du tabac (tabac à rouler, tabac à pipe, cigares et cigarillos, etc.).
2010-2014	Hausses de prix régulières (novembre 2009 et 2010, octobre 2011 et 2012, juillet 2013 et janvier 2014) : le prix du paquet de 20 cigarettes le plus vendu est passé de 5,30 € en octobre 2009 à 7 € en janvier 2014, soit + 32 % au total.
Septembre 2014	Lancement du Programme national de réduction du tabagisme (PNRT) 2014-2019.
Janvier 2016	Loi du 26 janvier 2016 : paquets neutres standardisés (PNS) avec nouveaux avertissements sanitaires plus grands, interdiction de publicité sur les lieux de vente, des arômes perceptibles et de certains additifs et de fumer dans un véhicule en présence d'un mineur, homologation des prix du tabac conjointe entre les ministères chargés de la Santé et du Budget, etc.
Novembre 2016	Mise en place du remboursement des substituts nicotiques prescrits à hauteur de 150 € par an et par personne, après une extension des professions habilitées à prescrire début 2016.
1 ^{er} janvier 2017	Début de la commercialisation obligatoire des PNS dans les bureaux de tabac.
Février 2017	Hausse des prix du tabac à rouler (+ 15 % en moyenne).
Septembre 2017	Annonce des hausses de prix 2018-2020 pour atteindre un niveau de 10 euros du paquet de 20 cigarettes.
Novembre 2017	Hausse des prix des cigarettes et du tabac à rouler (respectivement + 30 centimes et + 10 centimes pour le paquet de la marque la plus vendue).
Mars 2018	Hausse des prix des cigarettes et du tabac à rouler (respectivement + 94 centimes et + 2 euros en moyenne). Lancement du Plan prévention qui prévoit le remboursement par l'Assurance-maladie de tous les substituts nicotiques à hauteur de 65 %.
28 mai 2018	Annonce du lancement du Programme national de lutte contre le tabagisme 2018-2022.

Note : il s'agit d'une actualisation des dates clés proposées dans le *Tendances* n° 92 (Lermenier-Jeannet, 2014).

références bibliographiques

Diaz Gomez C., Lermenier A., Milhet M. (2013) Évaluation de l'interdiction de vente d'alcool et de tabac aux mineurs. Saint-Denis, OFDT, 134 p.

HCSP (2012) Avis du 25 janvier 2012 relatif à l'augmentation des taxes sur le tabac en vue de réduire la prévalence du tabagisme en France. Paris, Haut Conseil de la santé publique, 10 p.

Hill C., Legoupil C. (2018) Taxation et prix du tabac en France et conséquences sur la consommation. *BEH - Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, n° 14-15, p. 309-316.

Lalam N., Weinberger D., Lermenier A., Martineau H. (2012) L'observation du marché illicite de tabac en France. Saint-Denis, OFDT ; INHESJ, 49 p.

Le Nézet O., Janssen E., Brissot A., Philippon A., Shah J., Chyderiotis S., Spilka S. (2018) Les comportements tabagiques à la fin de l'adolescence. *Enquête Escapad 2017. Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, n° 14-15, p. 274-282.

Lermenier-Jeannet A. (2014) Le tabac en France : un bilan des années 2004-2014. *Tendances*, OFDT, n° 92, 6 p.

Lermenier-Jeannet A., Palle C. (2018) Enquête ATLAS 2016 : principaux résultats. Saint-Denis, OFDT, 11 p.

Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes (2014) Programme national de réduction du tabagisme 2014-2019 [PNRT]. Cancer 2014-2019 - Objectif 10. Paris, ministères des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, 55 p.

Obradovic I. (2017) Représentations, motivations et trajectoires d'usage de drogues à l'adolescence. *Tendances*, OFDT, n° 122, 8 p.

Pasquereau A., Andler R., Guignard R., Richard J.-B., Arwidson P., Nguyen-Thanh V., Groupe Baromètre santé (2018) La consommation de tabac en France : premiers résultats du Baromètre santé 2017. *BEH - Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, n° 14-15, p. 265-273.

The ESPAD Group (2016) ESPAD Report 2015. Results from the European School Survey Project on Alcohol and other Drugs. Lisbon, EMCDDA ; ESPAD, 99 p.

The World Bank (1999) Curbing the epidemic: governments and the economics of tobacco control. *Tobacco Control*, Vol. 8, n° 2, p. 196-201.

TNS Opinion & Social (2017) Attitudes of Europeans towards tobacco and electronic cigarettes. Special Eurobarometer 458 / Wave EB87.1. Bruxelles, Commission Européenne, 205 p.

WHO (2015) WHO report on the global tobacco epidemic, 2015. Raising taxes on tobacco. Geneva, WHO, 198 p.

Remerciements

Remerciements à Christophe Palle pour son aide et ses conseils précieux ainsi qu'à Ivana Obradovic et Viet Nguyen Thanh (Santé publique France) pour leur lecture.

tendances

Directeur de la publication
Julien Morel d'Arleux

Comité de rédaction
Christian Ben Lakhdar, Bruno Falissard, Virginie Gautron, Emmanuelle Godeau, Aurélie Mayet, Frank Zobel

Rédactrice en chef
Julie-Émilie Adès

Infographiste / Frédérique Million

Documentation / Isabelle Michot

Observatoire français des drogues et des toxicomanies

3, avenue du Stade-de-France
93218 Saint-Denis La Plaine cedex
Tél. : 01 41 62 77 16 / Fax : 01 41 62 77 00
e-mail : ofdt@ofdt.fr



www.ofdt.fr